

Commune de COUDEKERQUE- BRANCHE

Plan Local d'Urbanisme

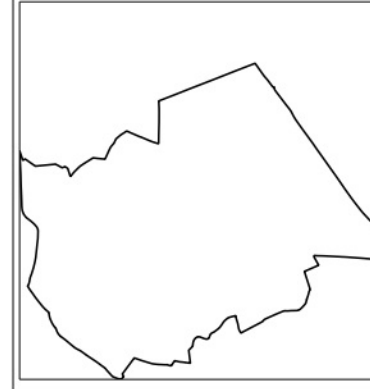


Servitudes d'Utilité Publique



PLAN
1/1

Bienvenue contributeur
du Porteur à connaissance (P.A.C.)
Art R121-1
du Code de l'urbanisme



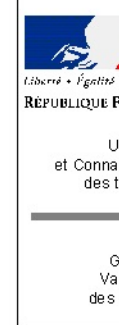
Type Procédure : Révision
Délibération du : 19/12/2014

Date de mise à jour : 12/02/2014
ref. : Commune de COUDEKERQUE-
BRANCHE (59155) - Carte Servitudes up
Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfr
Email : dbrm.sua@nord-pas.fr

Direction Départementale
des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59



LEGENDE

--- Limite communale

■ Bâtiments

--- A3 - Entretien de Canaux d'Irrigations

⊙ AC1 - Protection des Monuments Historiques

Villa Mysotis, 545, Av. De Rosendaël (Dunkerque) Ins M.H. Du 29/07/1985

— EL7 - Aligned

● R.D.7 Arrêté Du 14/04/1896

● Rd 916b

--- EL11 - Interdiction d'Accès

Rocade Urbaine Sud Pénétrante Est De Dunkerque + Antenne De Rosendaël
D.U.P. : 02/08/74 - 10/03/76 - 15/03/77

--- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz

Canalisations :
● Cappelle La Grande - Leffrinckoucke D.N.250 Arrêté Du 16/04/1985
● Spycker - Coudekerque D.N.300 Arrêté Du 06/08/1975
● Coudekerque - Wormhout D.N.200 Arrêté Du 03/09/1986

--- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites

Oxyduc Grande Synthé - Les Dunes et Antennes
Décret N° 91-1147 du 14/11/1991

--- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension

Lignes :
● Les Dunes - Grande Synthé - Quatre Ecluses 225kv
● Grande Synthé - Quatre Ecluses 225kv
● Coudekerque - Les Dunes - Grande Synthé 90kv

--- T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

Lignes :
● Arras - Dunkerque
● Coudekerque - Les Fontinettes
● Dunkerque - Bray Dunes

■ INT1 - Cimetières civils et militaires

NB: La Bande de protection de 100 m ne s'applique qu'aux cimetières civils transférés ou agrandis

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné,
via notre site internet à l'adresse suivante:

<https://nord-pas.fr/Politiques-publiques/Aménagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Pla-Porteur-a-connaissance-Pla-Porteur-a-connaissance-revisés>

Ou contacter directement le gestionnaire.

